



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 52511

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'accompagnement public et fiscal que les pouvoirs publics pourraient proposer aux collectivités locales qui souhaitent s'équiper en réseau de vidéosurveillance. En effet, alors que le Gouvernement souhaite promouvoir le développement de la vidéosurveillance dans les collectivités locales concernées par l'insécurité urbaine, il pourrait s'avérer judicieux que les pouvoirs publics puissent faire étudier par la Caisse des dépôts et consignations des prêts spéciaux bonifiés comme ceux attribués pour les opérations de renouvellement urbain. Il pourrait s'avérer également intéressant d'étudier la mise en place d'un taux de TVA réduit pour ces investissements, qui vont avoir vraisemblablement à croître dans les mois et les années qui viennent. Ces pistes de recherches permettraient d'inciter les collectivités locales à s'équiper rapidement, car celles-ci sont actuellement confrontées à un coût important pour leurs finances locales. Il lui demande donc de lui préciser sa position.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52511

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5765

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)